

# Qui veut la peau de l'école publique?

Les 75 millions de déficit réalisés par le canton en 2016 n'augurent rien de bon pour personne. Avant la publication, le gouvernement avait annoncé un programme d'économies consistant en une vingtaine de mesures pour le Département de l'éducation et de la famille (DEF). À l'image de l'abandon du REX<sup>1</sup> en 5e et 6e, ça manque cruellement de cohérence!

.....  
**Pierre Graber, président du SAEN**



**L**a question est volontairement provocatrice et, pourtant, non totalement dénuée de sens, même si — heureusement — personne ne manifeste l'intention de vouloir liquider l'institution. Mais, depuis trop longtemps, l'école neuchâteloise est l'objet d'une lutte de pouvoir entre autorités locales et cantonales. Le combat pour l'attribution du leadership a alors parfois primé sur le pilotage du système et grippé un mécanisme déjà fragile.

On connaît le résultat: la régionalisation de l'école dès janvier 2012... alors que la législature 2006-2009 avait pratiquement organisé sa cantonalisation... La priorité a dès lors été accordée aux prérogatives communales sous la pression des exécutifs des villes et de leurs relais au Grand Conseil.

Le détricotage des tâches respectives entre les services cantonaux et les cercles scolaires régionaux est presque impossible à réaliser et la recherche d'un minimum de cohérence, voire de cohésion a conduit au double pilotage actuel. Mû par les meilleures intentions du monde, chacun des partenaires veut imposer sa solution et, comme de simples soldats à l'armée qui subissent ordres et contrordres, les enseignants sont incapables d'empêcher le désordre de s'installer.

Sur bien des points, la régionalisation a ainsi conduit à la mise en place d'une école à sept, voire à quinze vitesses!

C'est la cerise sur le gâteau, car un élément a aussi marqué la plupart des décisions concernant l'école prises au cours des quinze dernières années: le département (ou ses services) s'est chaque fois lancé dans de grands projets sans dis-

poser des moyens financiers indispensables. Ceux-ci étaient parfois presque assurés initialement, mais dans le louable souci de faire encore mieux, le projet initial a été «enrichi» au point de ne plus être objectivement à notre portée.

Deux exemples parmi d'autres: au moment d'introduire la nouvelle évaluation des compétences des élèves en début de scolarité, au lieu de le faire — traditionnellement — volée après volée, on l'a appliquée d'un coup au cycle 1 entier; les enseignants du cycle 2 ont ainsi été dans l'incapacité d'anticiper l'apparition du système dans leurs classes et en souffrent encore! Dans la réforme du cycle 3 également, au lieu de répartir les élèves dans les niveaux pour quatre branches comme le font les Valaisans dont le projet s'inspire, on a décidé de le faire pour cinq branches; ce qui renforce la complexité de conception des horaires et rigidifie encore davantage le système! Pour arranger le tout, on tend à techniciser les directions d'écoles où il n'est désormais plus requis d'être enseignant pour se voir confier les clés!

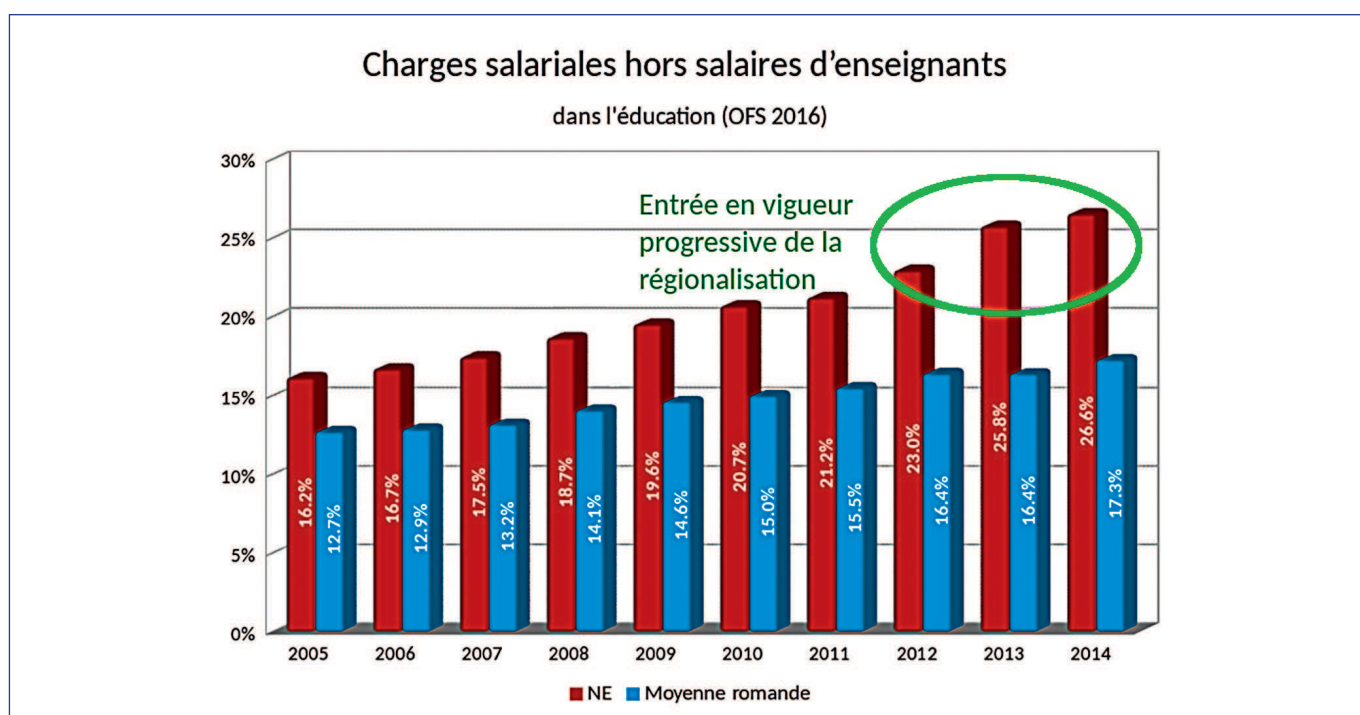
Ce n'est peut-être pas le *Titanic*, mais le paquebot est cependant lancé et il semble impossible de changer de cap dans l'urgence. Alors, le capitaine et ses lieutenants cherchent à alléger le navire et entreprennent de se débarrasser du superflu. Au risque de balancer les gilets de sauvetage par-dessus bord!

À la prochaine escale, les passagers qui en ont le moyen changeront d'embarcation. Quant aux autres... •

.....  
<sup>1</sup> Renforcement et EXTension

# Et si on économisait ailleurs qu'en classe?

Pierre Graber



Voilà un graphique qui en dit peut-être davantage que bien des discours. La part des charges salariales attribuée à des non-enseignants<sup>1</sup> est sensiblement supérieure chez nous aux autres cantons romands. À la base, l'explication est toute simple: les salaires des enseignants neuchâtelois sont inférieurs, leur masse aussi, ce qui n'est peut-être pas le cas pour les autres fonctions considérées ci-dessus par l'Office fédéral de la statistique<sup>2</sup>. À effort égal, les enseignants coûtent moins en salaires à Neuchâtel que dans les autres cantons, ce qui augmente la part attribuée aux autres fonctions. Ça vous rappelle quelque chose? Mais l'évolution mérite particulièrement l'attention! Et la différence par rapport au reste de la Romandie saute aux yeux. Chez nos collègues romands, la part des salaires hors enseignants s'est accrue de 36% en dix ans; dans notre canton, la hausse est de 64% pour la même période! Ainsi, en 2014, en Romandie, pour 1000 francs de salaires versés dans l'éducation, 827 francs l'ont été pour payer des enseignants; chez nous, sur les 1000 francs ainsi investis en salaires, 734 francs ont payé des enseignants...

Observez aussi la forte hausse visible dès 2012 (partiellement) et surtout dès 2013. L'explication est assez

limpide, sachant que la régionalisation (et les nouvelles structures qui l'accompagnent) a été introduite précisément dès janvier 2012. Converti en francs, ce bond correspond annuellement à une hausse de près d'une dizaine de millions... et il est hélas fort peu probable que les années 2015 et 2016 présentent un reflux! Nous ne disposons pas de tous les outils d'analyse voulus, ni du temps pour les exploiter, mais ces millions semblent bien dus à la régionalisation de l'école neuchâteloise, du moins y a-t-il coïncidence dans le temps.

Le jeu en vaut-il la chandelle? Un certain nombre d'aménagements ont accompagné la régionalisation qu'il ne faut certainement pas tous rejeter, mais il semble probable que des économies substantielles pourraient être réalisées!

Au lieu de priver les élèves de 5e et 6e de REX, de charger excessivement les effectifs au secondaire II et autres dégâts imposés dans les classes, il faudrait peut-être changer d'échelle! L'examen du postulat Jurt pourrait très bientôt en donner l'occasion...

<sup>1</sup> donc hors des classes

<sup>2</sup> ou dans une moindre mesure

# Sur une base volontaire!

Formation continue, évaluation des enseignants par les élèves ou application de nouveaux rituels disciplinaires: à chacun son choix! La hiérarchie scolaire renonce à imposer une ligne à un corps enseignant sous pression, au bord du *burnout*.

John Vuillaume

La responsabilité ou les choix collectifs n'ont plus la cote et sont délégués aux cercles ou aux établissements: une gamme de solutions est proposée, à nous – professionnels de l'éducation – de faire notre marché! L'institution scolaire est devenue un véritable salon avec une sélection d'expériences formatrices de plus en plus à la carte. L'école est elle aussi postindustrielle.

Cette évolution commence par la pointe des cheveux, les horaires et les contenus pédagogiques restant rigidement industriels, de même que l'attitude de nos contremaîtres. Et que dire de nos élèves, trop souvent rabaissés au statut de pauvres consommateurs apprenants, si ce n'est à celui de produits standardisés façonnés à la chaîne dans des cercles scolaires qui soignent leur productivité?

Le département de l'éducation, fonctionnant comme un consultant, occulte au passage son rôle majeur de pilotage du système scolaire neuchâtelois.

Enfin, sous l'étendard d'un bon sens teinté de collégialité et coincée entre les autorités régionales et sa haute administration, la cheffe de département tend à se réfugier parmi ses collègues du Conseil d'État pour tolérer des économies dans notre école sur le dos de notre jeunesse au risque de donner l'impression d'une forme de trahison.

L'école, les élèves, les profs évoluent avec la société et c'est normal. Individualiser les parcours scolaires des enfants et la formation continue des enseignants est certainement une bonne chose.

Redéfinir ensemble et démocratiquement le pouvoir et les fonctions du département, des comités scolaires et des directions est une autre paire de manches.

La vision de nos autorités cantonales est tout sauf claire et cela démontre que tant que la situation politique et économique de notre canton ne sera pas rétablie, aucune gouvernance ambitieuse de notre école neuchâteloise ne sera à l'ordre du jour.

## Recyclage, formation continue... Encore une question de moyens?

Au cycle 2, en 6<sup>e</sup> cette année, en 7<sup>e</sup> l'an prochain, les enseignants sont appelés à suivre des modules de formation importants: la nouvelle évaluation et l'introduction du moyen d'enseignement romand (MER) *Der grüne Max* pour l'allemand. Comparons un peu! La nouvelle évaluation demande aux enseignants d'évaluer à travers des tâches complexes et de passer du travail écrit classique à la récolte de traces de progressions. Pour un sujet aussi essentiel et déterminant dans la conduite des apprentissages, une séance d'explication en plénum est organisée, suivie d'une autre toujours selon le même dispositif pour prendre connaissance du programme informatique permettant d'établir les carnets. Pour le reste, c'est aux cercles de faire appel à des animateurs/trices. Est-il encore nécessaire d'insister sur l'importance du sujet? Toutes les branches sont touchées et l'impact sur le fonctionnement de l'enseignement équivaut à une révolution! En face, pour le même public, cinq jours de formation sont offerts pour l'introduction du nouveau MER en allemand! Si on s'étonne, on nous dit que ce dispositif conséquent est justifié par une toute nouvelle façon de travailler: les tâches complexes... Tiens, tiens! Pourquoi un tel déséquilibre vous demanderez-vous peut-être? *Der grüne Max* est un moyen romand conçu pour répondre aux attentes du PER et la formation se doit donc d'être à la hauteur de celle des autres cantons. Quant à la nouvelle évaluation, c'est une spécialité neuchâteloise, dont la formation est du ressort exclusif de notre canton, qui – doit-on le répéter? – n'a pas les moyens de ses ambitions.

(bt/pg)

## De qui s'AMOK-t'on?

Manifestement, en matière de recyclage et de formation continue, dans notre canton, il faut d'abord démontrer des aptitudes à la recherche de financement, voire de sponsoring. La recrudescence d'actes de violence dans les écoles (on parle ici de ceux dus à des forcenés du type états-uniens ou terroristes) a profondément ému nos autorités, au point qu'elles jugent indispensable de lancer une vaste opération de formation – obligatoire – pour l'ensemble du corps enseignant, quel que soit son degré d'enseignement. L'animation est assurée par une équipe réunissant policiers et représentants du DEF à l'aide d'un film (joliment) réalisé par des lycéens. On ne voudrait pas être cyniques, mais ce type de danger est-il vraiment prioritaire? Et les moyens engagés dans cette opération ne manqueront-ils pas pour d'autres causes auxquelles les élèves ont bien plus de risques d'être exposés? Mauvaises questions, sans doute. Qui tient les cordons de cette bourse?

(pg)